

Siège Social
3 Rue Jean Macé
94120 Fontenay-sous-Bois
France
Tél/Fax : +33 (0)1 43 94 93 54
Port. : +33 (0)6 11 40 30 01
Mail : info@lion.pro
Site : www.lion.pro



Représentation Commerciale
Zone : AFRIQUE - ASIE
Succursale
15 BP 70
LOME - TOGO
Tél : +(228) 993 24 68 / 948 13 95
Mail : info-afrique@lion.pro
Site : www.lion.pro

Conditions Générales de Vente

1. Les services proposés par la Société LION sont des services PRIVÉS, INDIVIDUEL ou COLLECTIF. Le PARTENAIRE Client a le choix entre les services suivants :
 - Navettes pour des lignes régulières
 - Transferts
 - Mise à Disposition avec Chauffeurs
 - Shopping
 - Circuits et Découvertes des sites touristiques
 - Excursions et les
 - Services Extras (Conférences, Réservation Hôtels/Restaurants/Salle de réunion, colis express)
2. Le PARTENAIRE Client fournit l'accès permanent à son listing de clientèle devant faire l'objet des transferts, par la délivrance d'un code permettant à la Société LION d'accéder à son site pour relever les informations nécessaires à l'accomplissement des missions. Il a en charge l'actualisation de ce code dont il en assure la pleine responsabilité. Ces informations peuvent, toutefois selon l'avis du Client, être fournies à la Société LION par tout autre moyen autre que l'accès à son site.
3. La Société PARTENAIRE édite sur son listing, ou met à disposition de LION, par tout moyen à sa convenance, toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la mission, notamment :
 - Nom et Prénom des voyageurs,
 - Nombre de voyageurs (Adulte, Enfant ou Bébé, Handicapé avec fauteuil roulant nombre de bagages...),
 - Aéroports de départ ou/et d'arrivée,
 - Adresse de départ ou/et de destination,
 - Date d'arrivée et/ou de Départ,
 - Numéro de vol et heure de départ ou d'arrivée,
 - Heure de pick-up client,
 - Si Effets de valeur, à préciser.
4. Les commandes doivent arriver au moins 48 heures avant l'exécution chez LION ainsi que les modifications ou/et les annulations éventuelles de vols :
 - 75 mns maxi d'attente aux aéroports une fois que l'avion est arrivé
 - 20 mns d'attente dans les hôtels si le client n'est pas présent à l'heure du pick up
 - 30 mns d'attente dans les gares après l'arrivée du train

Au delà, c'est NO SHOW et le service est facturé 100 %

5. La Société LION ne saurait être tenue pour responsable en cas de ratage d'avion ou d'évènement important, dû au nom respect par le client des horaires de pick-up prévus et dans les cas de forces majeures (grève, évènements climatiques,...) et en toutes situations dont la preuve de son innocence pourrait être démontrée.
6. Toutes les correspondances échangées téléphoniquement avec la Société LION sont confirmées par écrit.
7. Les services confiés à la Société LION sont exécutés sous couvert de bons (vouchers) ou tout autre document faisant foi sur l'authenticité du client à transporter.
8. Les services à réaliser sont ceux confiés directement ou indirectement par le PARTENAIRE Client.
9. La Société LION effectue les transferts et services de son client, seule ou en partage de ressources avec son groupe, dans le respect des obligations et législation en vigueur liées à la profession et dans le respect des cahiers des charges qui la lient à son PARTENAIRE.
10. La Société LION assure les services, avec des véhicules non aménagés pour handicapés. Les services aux handicapés feront l'objet d'un avenant et la Société LION se réserve le droit d'appréciation en fonction de ses possibilités logistiques.
11. La Société LION assure les prestations de son client par des chauffeurs professionnels, assurant discrétion, disponibilité et fournissant un service de qualité:
 - Prise en charge des clients et des bagages
 - Maîtrise des trajets optimisant le gain de temps
12. La Société LION pourra, dans le cadre de sa politique de qualité, mettre à disposition de son PARTENAIRE, un numéro de téléphone gratuit que celui-ci communiquera à ses clients voyageurs afin de faciliter leur prise en charge rapide aux aéroports. Les frais d'utilisation de cette ligne exclusivement réservée aux voyageurs sont totalement à la charge de la Société LION sauf dispositions contraires prévues dans les Conditions Particulières.
13. La Société LION mettra à disposition de son PARTENAIRE, une permanence téléphonique, à tarification spéciale, accessible 24h/24 et 7j/7, en dehors des heures d'ouverture de bureau qui sont du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00.
14. Le service fourni par la Société LION se limite à des transports de personnes ou voyageurs pour le compte de ses Partenaires, sauf dispositions contraires indiquées dans les Conditions Particulières.
15. Les services exécutés par la Société LION font l'objet d'une facture en TTC, réglée au comptant, par chèque ou virement avec des intérêts en cas de retard.
16. Tous les PARTENAIREs de la Société LION bénéficient des tarifs préférentiels, avec possibilité de révision à la date d'anniversaire.
17. Les PARTENAIREs et la Société LION s'accordent mutuellement confiance, dans le de leurs exercices et s'interdisent de diffuser toute information liée à la profession, pendant et après leur collaboration.

Fév.2009

Nous vous devons plus qu'un simple service !!!